

Le point de vue du chef économiste de Raiffeisen

## Avertissement pour le secteur pharmaceutique



Le poids du secteur pharmaceutique en Suisse est énorme. Cela fait des années qu'il constitue l'un des piliers de notre économie et qu'il a apporté prospérité et stabilité au pays. Il réalise près de 10% du produit intérieur brut, a contribué à hauteur d'environ 40% à la croissance économique depuis 2020 et génère plus de la moitié de toutes les exportations. Avec 28% des exportations, les Etats-Unis représentent le marché clé, mais aussi le talon d'Achille. Pour les entreprises pharmaceutiques, ce marché est indispensable: Roche y réalise près de 50% de son chiffre d'affaires et Novartis 41%.

### Prix maximaux aux Etats-Unis

L'importance primordiale du marché américain s'explique par les prix très élevés des produits princeps. Globalement, les Américains payent les médicaments environ 178% de plus que la moyenne mondiale, voire 322% de plus pour les produits protégés par un brevet. Les génériques sont certes moins chers, mais tant que durent les brevets, le pouvoir de fixation des prix des fabricants est énorme. En comparaison avec la Suisse où les prix sont élevés, les prix des médicaments brevetés aux Etats-Unis sont encore plus élevés de 239%.

### Un secteur clé suisse sous pression

Mais la success story du secteur pharmaceutique suisse est loin d'être gravée dans le marbre. Fin septembre, le président américain Donald Trump a annoncé que des droits de douane de 100% seraient perçus sur l'importation de médicaments princeps dès le 1<sup>er</sup> octobre. L'administration américaine poursuit ainsi deux objectifs: abaisser les prix des médicaments aux Etats-Unis et relocaliser la production sur le territoire national. Le secteur a réagi avec calme. L'annonce de D. Trump était attendue après qu'il ait invité, cet été, les groupes pharmaceutiques à baisser les prix des médicaments sur ordonnance aux Etats-Unis d'ici la fin septembre. La phase aiguë de la confrontation a débuté.

### Les droits de douane sont à peu près supportables

Les droits de douane ne sont pas sans poser problème lorsqu'il s'agit de faire plier l'industrie pharmaceutique. Ils pèsent certes sur cette dernière, mais ils renchérissent aussi les prix des médicaments et accroissent ainsi les coûts pour les consommateurs finaux. Grâce à leur pouvoir de marché, les laboratoires pharmaceutiques peuvent répercuter des

coûts plus élevés. L'administration américaine doit donc se méfier du retour de bâton. A cela s'ajoute les différents moyens dont disposent les sociétés pharmaceutiques pour atténuer, voire éviter complètement, les droits d'importation. Elles peuvent par exemple construire une unité de production aux Etats-Unis. L'administration américaine a fait savoir que les entreprises qui avaient déjà fixé le début des travaux ou commencé ceux-ci étaient exemptées des droits de douane prévus. Environ deux tiers des importations pharmaceutiques devraient donc échapper aux droits de douane. Les autres sociétés pharmaceutiques peuvent réduire les droits de douane grâce à des ajustements stratégiques, tels que le re-routage, le conditionnement final dans des pays aux droits de douane moins élevés ou une modification des prix de transfert.

### La régulation des prix constitue le plus grand risque

Un nouveau modèle de prix aurait cependant des effets beaucoup plus significatifs que les droits de douane imminents. D. Trump exige que les médicaments brevetés ne soient pas plus chers aux Etats-Unis que dans le pays où les prix sont les plus bas. L'introduction d'un tel principe de la nation la plus favorisée pourrait fortement impacter le chiffre d'affaires, de près de 64% selon une étude de la société de conseil Simon-Kucher. Autant dire que la recherche et le développement seraient fortement mis sous pression. Les conséquences seraient dramatiques pour la Suisse. Les budgets de recherche et de développement seraient nettement réduits, la vitesse d'innovation subirait un ralentissement sensible et des postes de chercheurs seraient perdus. A long terme, la création de valeur en pâtit, notamment dans le domaine des innovations coûteuses et les recettes fiscales diminueraient sensiblement.

### Avertissement pour la place économique suisse

C'est donc moins le secteur pharmaceutique lui-même que le pôle pharmaceutique suisse qui se trouve menacé. Jusqu'à présent, la Suisse a parfaitement tiré parti de cette chance importante offerte par le secteur pharmaceutique. Avec une création de valeur de plus de 770 000 francs par salarié, l'industrie pharmaceutique bat les autres secteurs à plate couture. Mais désormais, les sociétés suisses pourraient transférer des activités de Suisse aux Etats-Unis. Cela fait déjà un certain temps que la régionalisation est en marche. La

pandémie de coronavirus a révélé la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises réagissent par une plus forte régionalisation de la production, afin de réduire les risques et de garantir la sécurité des approvisionnements. Cela pourrait également entraîner un exode de la recherche et du développement. Les pays asiatiques ébranlent en outre la suprématie occidentale et investissent massivement dans la recherche pharmaceutique à forte valeur ajoutée. Le pôle économique suisse est donc sous pression, raison pour laquelle la politique doit durablement garantir la compétitivité du secteur pharmaceutique, grâce au développement ciblé du pôle de recherche et à l'amélioration constante des conditions-cadres.



**Fredy Hasenmaile**  
Chef économiste  
Raiffeisen Suisse

**Editeur**

Raiffeisen Suisse  
Economic Research  
The Circle 66  
8058 Zurich Aéroport  
[economic-research@raiffeisen.ch](mailto:economic-research@raiffeisen.ch)

**Internet**

[raiffeisen.ch/logement](http://raiffeisen.ch/logement)  
[raiffeisen.ch/placements](http://raiffeisen.ch/placements)

**Publications**

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications  
[raiffeisen.ch/marches-opinions](http://raiffeisen.ch/marches-opinions)

**Conseil**

Contactez votre conseiller ou votre Banque  
Raiffeisen locale  
[raiffeisen.ch/web/ma+banque](http://raiffeisen.ch/web/ma+banque)

**Mentions légales**

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur [raiffeisen.ch](http://raiffeisen.ch). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «[Risques inhérents au commerce d'instruments financiers](#)» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des [risques](#) inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.